

Chers collègues, Mesdames, Messieurs,

Ce sont mes dernières informations actualisées sur le sujet de l'aliénation parentale car je me retire du champs professionnel (aliénation parentale) à cause de raisons de santé. Si vous intéressés d'avoir d'autres informations sur le sujet de l'aliénation parentale vous pouvez consulter le site web :

<https://ckm.vumc.org/pasg/>

Médecin spécialisé en psychiatrie et neurologie, médecine psychosomatique et psychothérapie (à la retraite) je me suis penché depuis de nombreuses années sur le thème de l'aliénation parentale (Parental Alienation), en théorie et dans la pratique (voir la liste de mes publications sur les sites web www.drvoch.de et www.pas-konferenz.de).

Vu la « complexité » des cas d'aliénation parentale (surtout dans les pays germanophones), je vous renvoie simplement à mon article « Parental Alienation (Syndrome) – Eine ernst zu nehmende Form von psychischer Kindesmisshandlung », (Parental Alienation (Syndrome) - l'aliénation parentale – une forme de maltraitance psychique des enfants à prendre au sérieux) publié dans la revue spécialisée (évaluée par des pairs) *Neuropsychiatrie* (2018) 32 (3) : 133 – 148 ; <https://doi.org/10.1007/s40211-018-0267-0>. Une traduction en anglais a été publiée dans *Mental Health Fam Med.* (2018) 14 : 725 - 739, <http://mhfmjournal.com/pdf/MHFM-117.pdf> (évaluée par des pairs, en double aveugle).

Publication raccourcie en langue française : (Syndrome) d'Aliénation Parentale - Forme sous-estimée de maltraitance psychologique des enfants lors de séparations conflictuelles des parents, dans *Cahiers critiques de thérapie familiale et de pratiques de réseaux* (2018/2) no. 61, p. 109 à 125 (évaluée par des paires) https://www.researchgate.net/publication/328313748_Syndrome_d'Alienation_Parentale_Forme_sous-estimee_de_maltraitance_psychologique_des_enfants_lors_de_separations_conflictuelles_des_parents

Un autre article (évalué par des pairs) en langue anglaise s'occupe d'une critique de l'ouvrage de référence : « D. Lorandos, W. Bernet & S. R. Sauber: Parental Alienation – Handbook for Mental Health and Legal Professionals », C. C. Publ., Springfield, IL., USA, (2013); dans *EC PAEDIATRICS* (2018) 7.8 : 820 - 822, (<https://www.ecronicon.com/ecpe/pdf/ECPE-07-00320.pdf>), dont je vous recommande la lecture. Cet article a été mis à jour et publié en langue allemande par *Neuropsychiatrie* (2019), 33 (1) : p. A13 -A14 et en langue anglaise par *Journal of Family Medicine and Disease Prevention* (2019) 5 (6): 115 - 117 (<https://www.clinmedjournals.org/articles/ifmdp/journal-of-family-medicine-and-disease-prevention-ifmdp-5-115.php?jid=ifmdp>).

Un cas particulièrement sévère de « Parental Alienation » et ses conséquences a été publié par *International Journal for Case Reports* (2019), Vol. 3, No. 1: 4. (<http://www.imedpub.com/articles/international-classification-of-diseasesparental-alienation.pdf>).

Deux autres cas ont été publiés en octobre et en novembre 2020 (eux aussi évalués par des pairs) dans le *Journal of Case Reports & Imaging* 4:026 Parental Alienation - A worldwide Health Problem <https://www.henrypublishinggroups.com/parental-alienation-a-worldwide-health-problem/> et dans les *Annals of Case Reports* 14:566 Parental Alienation: A Serious Form of Child Psychological Abuse - A Worldwide Health Problem https://www.gavinpublishers.com/assets/articles_pdf/1606556800article_pdf1548784057.pdf.

Autres ouvrages scientifiques sur des interventions dans des cas d'aliénation parentale sévère:

Warshak, R. A. (2015 a) Ten parental alienation fallacies that compromise decisions in court and in therapy. *Professional Psychology, Research and Practise*, 46 (4): 235 - 49

Warshak, R. A. (2015 b) Parental Alienation: overview, management intervention and practice tips. *Journal of the American Academy of Matrimonial Lawyers*, 28: 181 - 248

Warshak, R. A. (2018, oct.). Reclaiming Parent–Child Relationships: Outcomes of Family Bridges with Alienated Children. *American Journal of Divorce & Remarriage*. Advance online publication. <https://doi.org/10.1080/10502556.2018.1529505>; <https://www.tandfonline.com/eprint/XgUAI2nnTyNhhmHT8Jsd/full>

Warshak, R. A. (2019, oct.). When Evaluators Get It Wrong: False Positive IDs and Parental Alienation. *Psychology, public Policy, and Law*. Advance online publication. <http://dx.doi.org/10.1037/law0000216>

Warshak, R. A. (2020) Parental Alienation: How to prevent, manage, and remedy it. Dans: Lorandos, D. & Bernet, W., Science and Law, C. C. Thomas Publ., Springfield, IL.

Templer, K., Matthewson, M., Haines, K. & Cox G. (2017), 39 (1) p. 103 - 122. Recommendations for best practice in response to parental alienation : findings from a systematic review. *Journal of Fam. Therapy*: <https://onlinelibrary.wiley.com/doi/abs/10.1111/1467-6427.12137>

Reay, K. (2015): Family reflections: a promising therapeutic program designed to treat severely alienated children and their family system. *American Journal of Fam. Therapy* 43 (2): 197 – 207

Gottlieb, L. J. (2013) The application of structural family therapy to the treatment of parental alienation syndrome. In: Baker AJL, Sauber SR (Eds.) Working with alienated children and families - a clinical guidebook. New York: Routledge, p. 209 - 31.

Matic, A. E. & Mirică, S. C. (2016): Specific Deontological/Ethical regulations concerning the involvement, duties and the active role of certain categories of civil servants regarding the protection of family relationship against Parental Alienation Syndrome. *Perspectives of Business Law Journal*, 5 (1): 94 - 100

Kruk, E. (2018). Parental Alienation as a Form of Emotional child Abuse: The Current state of Knowledge and Directions for Future Research, *Family Science Review*, 22 (4): 141 - 164

Harman, J. J., Kruk, E. & Hines, D. A. (2018) Parental Alienating Behaviors: An Unacknowledged Form of Family Violence, *Psychological Bulletin*, Vol. 144, No. 12., 1275 - 1299, <http://dx.doi.org/10.1037/bul0000175>

Poustie, C., Matthewson, M. & Balmer, S. (2018). The Forgotten Parent : The Targeted Parent Perspective of Parental Alienation, *Journal of Family Issues*, 1 - 26, <https://doi.org/10.1177/0192513X18777867>

Woodall, N. & Woodall, K. (2019). Working with post-separation pathological splitting in children. London: Family Separation Clinic

Krill-Reiter, L. E. (2019). Parental Alienation as a Predictor of Adult Marital and Romantic Relationship Quality, Walden Dissertations and Doctoral Studies Collection

Harman, J. J., Bernet, W. & Harman (2019) J. Parental Alienation: The Blossoming of a Field of Study, aps (Association for psychological science), *Current Directions in psychological science*, 1 - 6, [sagepub.com/journals-permissions, https://doi.org/10.1177/0963721419827271](https://doi.org/10.1177/0963721419827271)

Lorandos, D. & Bernet, W. (Eds.) (2020). Parental Alienation - Science & Law, Springfield, Illinois, C.C. Thomas Publ. Les auteurs de l'ouvrage soulignent en détail – en plus d'autres questions de l'aliénation parentale – la désinformation tendancieuse et les erreurs aussi bien en théorie que dans la pratique de l'aliénation parentale. Ils donnent des informations copieuses et précises qui réfutent les nombreuses fausses informations publiées sur l'aliénation parentale.

Harman, J. J. & Lorandos, D. (2020). Allegations of Family violence in Court: How Parental Alienation Affects Judicial Outcomes. *Psychology, Public Policy, and Law*, Advance online publication. <http://dx.doi.org/10.1037/law0000301>. Les auteurs ont examiné une série de constations présentées par Meier et al. (2019). Ils déclarent: « Ces résultats, associés à d'autres résultats, suscitent bien des doutes quant aux questions de méthode, d'analyse et de statistique que nous recensons en détail, et quant aux conclusions qui en sont tirées, ces résultats sont peu crédibles. » (Pour plus de détails voir l'article intégral.)

Gebhardt, G.: *Sarah Cecilie*, 2015, <https://www.youtube.com/watch?v=3qgj3WXYHyo>. Toutes les versions de ce film sont accessibles en ligne par le biais de l'Action Against Abduction (site web : <https://www.youtube.com/user/PACTonline>).

Un film essentiel d'Alexander Dierbach (en langue allemande) sur (le syndrome de) l'aliénation parentale intitulé « Weil Du mir gehörst » (traduction littérale: *Parce que tu m'appartiens*) a été présenté au festival du film de Munich (du 27 juin au 6 juillet 2019: <https://www.filmfest-muenchen.de/de/programm/filme/film/?id=6089>) et au festival du film de Ludwigshafen (du 5 au 7 septembre 2019). Il montre l'ampleur de la tragédie de l'aliénation parentale inhérente à des milliers de cas relevant du droit de la famille en Allemagne et à des millions de cas dans le monde (Harman et al. 2018).

La notion d'aliénation parentale n'est pas encore répertoriée en tant que telle dans le manuel Diagnostic and Statistic Manual (DSM-5) de l'American Psychiatric Association (APA). Depuis le 18 juin 2018, le terme *Parental Alienation* a figuré toutefois dans l'**International Classification of Diseases (ICD 11)**, de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) au niveau global (**Code QE 52.0**, sous **Caregiver child relation problem**; <https://icd.who.int/dev11/l-m/en#/http://id.who.int/icd/entity/547677013>) sous forme de facteur d'indice adopté par la 72^{ème} Assemblée mondiale de la santé le 25 mai 2019.

Cette démarche était absolument nécessaire pour stopper l'aliénation parentale, cette forme spécifique de maltraitance psychique de l'enfant devenue entretemps un problème endémique d'envergure mondiale (ICD11, Code 82.2 et DSM-5, Code V995.51) (Kruk, 2018; Harman et al., 2018). Face à de tels phénomènes, les offices d'assistance aux jeunes et les tribunaux et chambres compétents dans les affaires matrimoniales sont appelés à agir en conséquence (Harman et al., 2018).

Cette décision avait semblé clore les longues discussions concernant l'aliénation parentale; mais en septembre 2019 un document douteux et tendancieux a été publié sur le site web ICD-11 (version orange) par un groupe d'opposants au concept d'aliénation parentale issus des secteurs 'maltraitance / négligence des enfants', 'violence familiale', renforcé par un mouvement féministe portant le nom de 'Collective Memo of Concern to World Health Organization' qui critiquait la décision ICD-11. Sur ce, le secrétariat du *Medical and Scientific Advisory Committee (MSAC)* de OMS retirait le 25 février 2020 les termes de 'Parental Alienation' et de 'Parental Estrangement' sans publier d'explication détaillée convaincante à ce sujet, ou de résultats de recherche pouvant éclairer cette décision tardive. La transparence, voilà l'enjeu! Ce qui veut dire: le débat n'est pas terminé.

En **2014**, l'**American Psychological Association** (Joseph Spinazzola et al., 2014) a publié une étude intitulée 'Unseen wounds: The Contribution of Psychological Maltreatment to Child and Adolescent Mental Health and Risk Outcomes' qui démontre que la maltraitance, voire l'abus psychologiques sont au moins aussi graves sinon plus graves que la maltraitance ou l'abus physiques ou sexuels. La maltraitance ou l'abus psychologiques sont toutefois rarement pris en compte dans le cadre des mesures de prévention ou des interventions en faveur des victimes (<https://www.apa.org/education/ce/1360375>).

La **3^e conférence internationale du groupe d'études *Parental Alienation Study Group*** a eu lieu à Philadelphie, PN., USA du 12 au 14 septembre 2019 (voir : www.pasg2019.com; www.pasg.info). Au cours de cette conférence, des spécialistes chercheurs, cliniciens et judiciaires ont montré ce qu'il faut entendre par *Parental Alienation* et les mesures de prévention et d'intervention qu'il appartient de prendre. Quelques parents concernés ont également assisté à cette conférence.

Dans une vidéo de cinq minutes (<https://www.youtube.com/watch?v=5fgRjH26Jho>), le Dr. Miller, un spécialiste formé à Harvard, explique les graves erreurs que les professionnels des métiers impliqués peuvent commettre dans des cas sévères d'aliénation parentale.

Le site web <https://ckm.vumc.org/pasg/> répertorie aujourd'hui quelque 1 300 publications d'importance scientifique au sujet de l'aliénation parentale, du syndrome d'aliénation parentale et des thèmes attenants d'auteurs d'environ 55 pays du monde entier.

Développements internationaux

L'aliénation parentale existe dans le monde entier, des études empiriques menées dans différents pays en témoignent (Dum, 2013 a, p. 425 - 462). On la retrouve dans plus de 1500 décisions judiciaires, par exemple aux USA et au Canada (Bernet, 2010; Lorandos, 2013 ; Lorandos & Bernet, 2020). On relève ses retombées dans la loi brésilienne sur l'aliénation parentale, loi no. 12318 de 2010 (Brockhausen, 2013), dans les lois d'autres états sud-américains (Dum 2013 a, p. 425 - 462) et dans des décisions de la Cour européenne des droits de l'homme (CEDR) de Strasbourg : p. ex. Sommerfeld vs. Allemagne, 2003; Koudelka et Zavrel vs. République tchèque, 2006 et 2007; Plasse-Bauer vs. France, 2006; Minecheva vs. Bulgarie, 2010; Bordeiana vs. Moldavie, 2011 et autres (Dum, 2013 b, p. 439 à 444) et récemment dans : K. B. et autres vs. Croatie (2017) (<https://strasbourgobservers.com/2017/04/25/k-b-and-others-v-croatia-the-courts-first-steps-to-tackle-parental-alienation>); Aneva et autres vs. Bulgarie (2017): <http://hudoc.echr.coe.int/eng/?i=001-176982>; R. I. et

autres vs. Roumanie (2018) <http://hudoc.echr.coe.int/eng?i=001-187931> et Pisciă vs. Moldavie (2019): [https://hudoc.echr.coe.int/eng#{"itemid":\["001-197214"\]}](https://hudoc.echr.coe.int/eng#{)).

Dans leur article concernant l'affaire Pisciă vs. Moldavie (2019), Sünderhauf, H. & Widrig, M. écrivent : La CEDH reconnaît 'l'Aliénation parentale' au 29 octobre 2019 (EHCR acknowledges 'Parental Alienation' from 29th October 2019") <https://doi.org/10.21257/sg.160>. Cet article est publié dans « The Routledge International Handbook of Shared Parenting and Best Interest of the Child » (eds., by de Torres Perea, J. M., Kruk, E. & Ortiz-Tallo, M.) Routledge, New York.

Dans la décision de la Cour de cassation en France (Cour de Cassation en France: Le syndrome d'aliénation parentale reconnu par la Cour de cassation: les premiers pas d'une révolution dans le contentieux familial (Jugement no. 660 du 26-06-2013, 12-14.392);

(https://www.courdecassation.fr/jurisprudence_2/premiere_chambre_civile_568/660_26_26933.html) et dans les Cours d'Appel de bien d'autres pays européens comme l'Allemagne, l'Italie, la Suisse, l'Espagne, la France, la Grande-Bretagne, la Roumanie et la Suède (Bernet, 2010).

Au niveau international et surtout dans les pays germanophones, les thérapeutes familiarisés avec le sujet de « l'aliénation parentale » ayant suivi une formation appropriée sont très peu nombreux.

De plus, en 2016, le tribunal constitutionnel allemand (*Bundesverfassungsgericht* dans sa décision du 17 septembre 2016, cote 1BvR/1547/16 parue dans *FamRZ* 2016, 1917) a statué qu'il fallait impérativement tenir compte de la volonté exprimée par un enfant âgé de douze ans, dont les parents étaient divorcés et qui ne voulait plus aller chez son parent qui n'en avait pas la garde. **Même si cette volonté a été manipulée**, ne pas respecter sa volonté porterait atteinte à ses droits de la personne humaine. Un changement de point de vue est à espérer.

Cette approche est en contradiction avec les résultats scientifiques internationaux publiés au sujet de l'aliénation parentale (p.ex. Warshak, 2015 a, b, 2018, 2019, 2020; Templer, Matthewson, Haines & Cox, 2017 ; Matic & Mirica, 2016; Kruk, 2018; Harman, Kruk & Hines, 2018; Lorandos & Bernet, 2020 , Harman & Lorandos, 2020; et autres). Maintenant que le Code QE 52.0 était définitivement enregistré à l'ICD11 (voir ci-devant) nous pouvons espérer un changement.

En Angleterre (p. ex. à Londres), il existe en revanche une clinique (<https://www.familyseparationclinic.com>) qui coopère avec le « child and youth protection center » à Zagreb/ Croatie proposant une approche compétente et sérieuse dans le très complexe domaine de l'aliénation parent-enfant (voir leur ouvrage *Understanding Parental Alienation, learning to cope, helping to heal*, Charles C. Thomas, Springfield, IL., USA, 2017.

Aux USA, au Canada, en Australie, en Afrique du Sud, en Angleterre en Israël, en Croatie, en Espagne et dans un petit nombre de cas en Allemagne, des programmes similaires d'intervention en cas d'aliénation parentale ont été réalisés et évalués (voir mon article intitulé « *Parental Alienation (Syndrome) eine ernst zu nehmende Form von psychischer Kindesmisshandlung* » (Parental Alienation (Syndrome) : l'aliénation parentale – une forme de maltraitance psychique des enfants à prendre au sérieux) dans *Neuropsychiatrie* 2018, 32 (3): 133 – 148) : <https://doi.org/10.1007/s40211-018-0267-0>.

Nous avons besoin d'une audience professionnelle sérieuse qui n'a pas été suffisante jusqu'ici dans la communauté de la psychiatrie de l'enfant et de l'adulte en Allemagne.

Avec mes meilleures salutations

Dr. med. Wilfrid v. Boch-Galhau

Spécialiste en psychiatrie, neurologie et médecine psychosomatique et psychothérapie (à la retraite)

Oberer Dallenbergweg 15

97082 Würzburg (Allemagne)

www.praxis@drvboch.de

www.pas-konferenz.de